

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**FINANCES LOCALES**

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**DECISIONS**  
**BUDGETAIRES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**

Convention de partenariat avec la Région Occitanie, le département de l'Aude pour la création du fonds régional l'OCCAL

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Sébastien BOUSQUET, Michel BROUSSE, Christophe BRUNEL, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de délégués en service est de 71

Convocation du conseil en date du 18 juin 2020

**CERTIFIE**  
**EXECUTOIRE PAR**  
**RECEPTION**  
**PREFECTURE LE :**

Formant la majorité des membres en exercice.

**PAR PUBLICATION**  
**LE**

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, Henri POISSON par Christophe BRUNEL, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

**PAR DELEGATION**  
**LE**

**Procurations :** Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Alain CARBON à Bernard PECH, François DEMANGEOT à Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Hélène GIRAL à Giovanni ZAMAI, Préscillia GRANIER à Sabine CHABERT, Bernard GRIMAUD à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à Charles PAULY, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN, Régine SURRE à Denis BOUILLEUX.

Signature

**Excusés :** Pierre BARBAUD, Javier DE LA CASA, Dominique DUBLOIS, Cédric LEMOINE, René MERIC.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU.

**Secrétaire de séance :** Benoît MERLIN.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que la crise sanitaire a fortement touchée notre économie régionale. Parmi les secteurs impactés, l'économie touristique et le commerce et l'artisanat de proximité ont été fragilisés.

Aussi, aujourd'hui, afin de favoriser notamment le redémarrage de ces secteurs économiques, à l'initiative de la Région Occitanie, il est proposé de créer un fonds dénommé « Fonds l'OCCAL » qui repose sur deux dispositifs :

- permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (Loyers, Ressources Humaines Spécifiques, Besoins en Fonds de Roulement...) par des avances remboursables prioritairement ;
- accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires par des subventions permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagement appropriés.

Monsieur le Président précise que pour l'année 2020, une enveloppe de 83 211 € sera inscrite au budget (3 € x 27 737 pop DGF) principal de la CCCLA article 6574.

Après avoir donné lecture de la convention qui interviendra avec la Région et l'entreprise concernée, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de bien vouloir l'autoriser à signer ladite convention.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE** à l'initiative de la Région Occitanie de créer un fonds l'OCCAL destiné à soutenir l'économie touristique et du commerce et de l'artisanat de proximité.

**DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 83 211 € - article 6574.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

### ADOpte A L'UNANIMITE

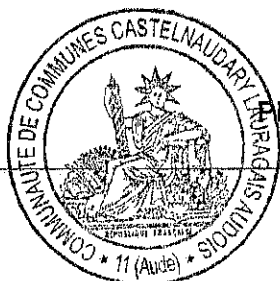
Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 25 juin 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER.



Envoyé en préfecture le 01/07/2020
Reçu en préfecture le 01/07/2020
Affiché le
ID : 011-200035855-20200701-20200110-DE